



Aujourd'hui

'exercice de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés est partagé entre le Grésivaudan sur 27 communes

(en gestion directe) et le Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie (SIBRECSA) sur 16 communes (en gestion déléguée). En 2018, le Grésivaudan a fait le choix de passer en mode de collecte en «tout apport volontaire». Le scénario est déployé progressivement sur le territoire, encore deux communes doivent être équipées en 2024.

La collectivité souhaite élever ses ambitions et ses actions en matière de prévention avec la mise en œuvre du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).



8déchetteries

déchetterie mobile en montagne

336315 passages total en 2023

2764 colonnes (tout apport volontaire)



Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères **unifiée à 4,95%**

TONNAGE OM*: DELTA 2022-2023

- 577,80

Collaboration avec le SIBRECSA et la Métropole de Grenoble

pour l'incinération des ordures ménagères résiduelles : **30%** incinérés à Pontcharra sur le site du SIBRECSA et **70%** sur le site de la Tronche géré par Grenoble Alpes Métropole (GAM)

* Tonnage total d'ordures ménagères résiduelles réceptionnées à l'usine d'incinération de Pontcharra et produit par les habitants des communes du territoire du SIBRECSA : 18523.05t en 2023 (12074.17t en 2022)



Nos politiques publiques au service des transitions

La gestion des déchets constitue une activité à fort impact environnemental. En effet, à l'heure où l'urgence est à la réduction des déchets à la source et à leur valorisation par le développement de l'économie circulaire, le dynamisme économique et démographique du territoire entraîne une augmentation des quantités de déchets produits.

Le territoire mène donc une politique de gestion des déchets vertueuse fondée sur deux priorités:

- La réduction de 15% du volume de déchets ménagers et assimilés produits sur le territoire.
- Le déploiement d'une gestion des déchets à l'impact environnemental limité et ce, à tous les niveaux:
 la collecte grâce au verdissement de la flotte de véhicules, le traitement en usine via des infrastructures plus performantes, la valorisation et le réemploi par le déploiement des filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) dans les déchetteries.



AMBITIONS

1 • ACCOMPAGNER

LES USAGERS dans la réduction des déchets produits (amélioration du geste de tri, gestion de proximité des biodéchets et sensibilisation aux modes de consommation responsable).

2 • METTRE EN PLACE UNE FILIÈRE DE TRI/TRAITEMENT PERFORMANTE (mode d'organisation et outils industriels).

3 • FAIRE ÉVOLUER LES DÉCHETTERIES pour répondre aux obligations réglementaires (nouvelles filières REP, atteinte des objectifs de réemploi et de valorisation) tout en garantissant un haut niveau de service à nos usagers.

4 • GARANTIR UN SERVICE DE COLLECTE HARMONISÉ sur l'ensemble du territoire et réduire

l'ensemble du territoire et réduire son impact environnemental.

5 • INFORMER LES HABITANTS

sur les performances (opérationnelles et économiques) du service intercommunal de prévention et de gestion des déchets.

6 • MAÎTRISER ET METTRE EN ADÉQUATION LE TAUX DE TEOM

avec la qualité de service et l'exigence de la transition.



PROJETS

- Appliquer
- le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés avec des actions de sensibilisation aux gestes de tri et aux modes de consommation responsable.
- Reconstruire
 le centre de tri et
 l'unité d'incinération
 et de valorisation
 énergétique à travers
 le projet Athanor en
 collaboration avec
 GAM et cing autres

collectivités.

- Choisir un mode de gouvernance pour la future filière de tri/traitement.
- Adapter le matériel de pré-collecte avec notamment un travail sur l'ouverture des points d'apport volontaire pour garantir la qualité du tri effectué par les habitants.
- Déployer le scénario tout compostage à l'échelle du territoire et distribution du matériel de compostage pour optimiser la gestion des biodéchets.

- **Élaborer** un règlement de collecte.
- Étendre le déploiement des points d'apport volontaire en collecte automatisée sur 4 flux en adoptant la consigne fibreux/ non fibreux.
- Informatiser
 la collecte pour
 augmenter la capacité
 de reporting et mieux
 informer les habitants.







- Suivi de l'évolution des tonnages des différents flux de déchets en collecte et en déchetterie.
- Estimation des quantités détournées par compostage et réemploi.
- Évaluation des quantités de dépôts sauvages annuels.
- Concertation des usagers et évaluation de la qualité de service.

- Mesure de l'état d'avancement des projets:
- Ouverture de la future déchetterie de Crolles.
- Ouverture effective du centre de tri et de l'UIOM sur le site Athanor.
- Nombre de composteurs déployés
- Nombre de véhicules thermiques remplacés.
- Gain en tonne équivalent CO².



Culture et Patrimoine



Aujourd'hui



La Culture:

- De nombreux équipements culturels et artistiques gérés par les communes ou l'intercommunalité.
- Une offre répartie de façon homogène sur l'ensemble du territoire.
- Une dynamique d'harmonisation et de structuration de l'offre et des tarifs.
- Une forte logique de partenariat et de co-construction communes-intercommunalité.
- Un soutien aux artistes et aux associations culturelles locales : accompagnement au développement, à la diffusion et à la création.

Le Patrimoine:

- Trois monuments historiques classés sur le territoire : Chatel de Theys, Manoir de Vaubonnais et Fort Barraux.
- Un patrimoine naturel et historique remarquable pour lequel le Grésivaudan entend participer à la sauvegarde et à la valorisation.



L'Espace Aragon:

1 équipement pluridisciplinaire très porteur:

+ de **100000** spectateurs annuels





Un réseau de bibliothèques du Grésivaudan :

2 médiathèques intercommunales et **34** médiathèques communales Plus de 20 000 abonnés au réseau.

Plus de 1 000 rendez-vous culturels annuels, festivals et évènements «Hors les murs» :

Giboulivres, festival Echos, Cinétoiles, festival d'un bout à l'autre...

Mise en place d'un Plan Local d'Éducation
Artistique et Culturelle (2023-2026),
d'un Contrat Territoire Lecture
et d'un Plan Lecture départemental.



Nos politiques publiques au service des transitions

- Adapter l'offre culturelle face aux enjeux du numérique et aux nouvelles façons de consommer la culture.
- Déployer une offre d'accompagnement et de formation individualisés pour les publics éloignés de l'outil informatique.
- Créer des nouveaux fonds à destination des publics en situation de handicap ou d'illettrisme (livre numérique, audio) afin d'élargir l'accès à la lecture.
- Développer un fond innovant de jeux vidéo pour les familles et la jeunesse.
- Renforcer l'offre culturelle en ligne (vidéo, formations, accès aux collections des musées en dématérialisé...).

• Encourager le «Hors les murs» qui permet:

- un meilleur accès à l'offre culturelle pour tous les habitants.
- une lutte plus efficace contre les problèmes de mobilité inhérents à la topographie du territoire (moins de véhicules).
- une réponse adaptée aux enjeux de la transition énergétique : spectacles techniquement et énergétiquement moins coûteux, plus de compagnies régionales.



AMBITIONS

1 • DÉPLOYER un projet culturel de territoire qui participe à l'émancipation des habitants, à l'attractivité du territoire et qui prenne en compte les transitions.

2 • POURSUIVRE

le développement de l'éducation artistique et culturelle dans une logique d'équité territoriale.

- **3 FACILITER** l'accès aux propositions culturelles pour les différents publics en développant une offre de proximité dans la programmation culturelle.
- **4 FAVORISER** le maillage culturel du territoire et adapter les projets culturels aux identités et aux besoins des communes.





PROJETS

- Élaborer un projet culturel de territoire co-construit avec les communes et les acteurs du territoire pour agir ensemble pour le développement de la vie culturelle sur nos 43 communes.
- Reconstruire
 la médiathèque
 tête de réseau de
 Pontcharra dans une
 logique de mixité des
 espaces et des usages.
- Développer l'action culturelle du réseau des bibliothèques du territoire, affirmation d'une identité de réseau (nouveau logo, nouveau site).
- Améliorer les dispositifs de subvention en lien avec les impératifs de transition, de maillage, d'équité et d'attractivité du territoire.

- Accompagner les artistes et les porteurs de projets, en coordination avec les partenaires
- avec les partenaires institutionnels: création, diffusion, valorisation, rencontres thématiques.
- Structurer et animer le réseau des salles spectacles: accueil d'artistes, prêt de matériel, communication ou identité communes.
- Affirmer le projet artistique et culturel de l'espace Aragon, valorisant les dialogues des arts visuels avec les arts scéniques, qui prend la forme d'une saison de spectacles, d'expositions et de films, dans et hors-les murs. Affirmer son identité culturelle auprès des partenaires institutionnels et des réseaux professionnels.

- Harmoniser les identités culturelles des services et équipements
- via le site internet de la communauté de communes
- Inscrire la politique culturelle dans des dispositifs contractuels structurants
 (Plan local d'éducation artistique et culturelle,
- (Plan local d'éducation artistique et culturelle, Contrat territoire lecture, Plan lecture, projet culturel de territoire, label 100% EAC)
- Ouvrir un service Artothèque innovant.
- Renforcer
 les coopérations
 entre la Culture
 et les différentes
 directions de
 la communauté
 de communes
 pour mener
 des politiques
 concertées
 à destination
 des habitants.

RÉSULTATS ATTENDUS



- ✓ Évaluation quantitative et qualitative du PLEAC, du CTL et du Plan Lecture tout au long de la contractualisation.
- Obtention du label 100% EAC permettant de mesurer l'impact de la politique portée.
 Mise en place d'un observatoire de l'EAC afin d'affiner les impacts de cette politique et de mettre en place des actions correctives sans attendre les bilans.
- ✓ Réalisation d'un bilan carbone des activités culturelles portées par le Grésivaudan afin de fixer

des objectifs de réduction à 3 ans.

- Augmentation de la fréquentation des équipements culturels, des partenariats et actions culturelles, et notamment auprès des publics dits empêchés.
- ✓ Mesure de l'effet levier généré par la mise en place d'un fond de concours patrimoine sur la réalisation des travaux d'urgence et de rénovation des patrimoines.



Agriculture et Alimentation



Aujourd'hui

triennaux (2020-2023 et 2023-2026).

es contrastes entre la vallée et les espaces montagnards façonnent les paysages du Grésivaudan. Cette géographie crée des conditions de production variées qui se traduisent par une agriculture diversifiée. Le Grésivaudan met en œuvre une politique agricole, alimentaire et forestière qui se décline à travers des plans d'action

Depuis 2022, ces dispositifs sont complétés par une stratégie spécifique d'intervention en alpage. En parallèle, des mesures de protection foncière sont progressivement instaurées, témoignant de l'engagement continu du Grésivaudan en matière de préservation de ses ressources territoriales.

De plus, une coopération s'organise autour du Plan Alimentation inter-territorial (PAiT) de la grande région grenobloise, afin de travailler avec l'ensemble des acteurs du système agricole et alimentaire et de favoriser une alimentation locale, responsable, de qualité et accessible à toutes et tous.

Le territoire du Grésivaudan fait face à des tensions notables sur ses ressources, notamment en matière de foncier. Ainsi une consommation de terres agricoles de 61 hectares par an est observée dont 38 hectares par an de consommation masquée. Le rythme moyen d'artificialisation des sols dépasse les niveaux départemental, régional et national.



exploitations

34 hectares de surface agricole utile (SAU) moyenne par exploitation

chefs d'exploitation

exploitations bio,

15% de la SAU et **25%** des exploitations

hectares de surface agricole utile périmètre

de protection et mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers PAEN

13 autres communes engagées dans la démarche

3 fermes communales



Transition alimentaire

Le PAiT de la grande région grenobloise est un document cadre visant à relier agriculture et alimentation en les relocalisant. Il pose les jalons de la transition alimentaire du territoire. Celle-ci passe notamment par le soutien à une agriculture biologique respectueuse des sols et des ressources et par la structuration des filières nourricière pour une commercialisation de proximité, accessibles à toutes et tous.

Nos politiques publiques au service des transitions

- Organiser la réflexion et les échanges entre les différents acteurs sur la problématique de la raréfaction de la ressource en eau
- Mener une politique d'anticipation des risques de pollution avec le projet «agriculture sur les captages d'eau».
- Faciliter le dialogue sur le partage du foncier et la protection des terres agricoles nourricières dans le contexte du Zéro Artificialisation Nette avec la démarche PAFN
- Adapter les pratiques et les productions sur le volet agricole (dans la lignée des réflexions autour de la résilience alimentaire et en perspective d'un accompagnement politique volontariste pour le maintien de l'agriculture de proximité de demain.)





AMBITIONS

1 • CHANGER d'échelle pour mettre des produits locaux dans l'assiette des habitants (filières, commercialisation, restauration collective, transition alimentaire).

2 • ACCOMPAGNER

les agriculteurs vers des pratiques adaptées aux enjeux climatiques et environnementaux.

- **3 CONFORTER** notre capacité de production agricole et pastorale pour répondre aux besoins alimentaires des habitants.
- **4 RÉDUIRE** les tensions entre les habitants, les touristes, les agriculteurs et les élus et faciliter les échanges.

PROJETS

- Soutien et participation au Syndicat mixte Alpes Abattage et au Pôle agroalimentaire de l'Isère dans un objectif de développement des circuits de proximité.
- Participation à la structuration des filières nourricières sur le territoire du Grésivaudan (journées techniques avec les maraîchers, accueils d'essais techniques, rencontres avec les éleveurs ovins, légumes et légumineuses pour la restauration collective...).
- des acteurs de la restauration collective pour aller vers un approvisionnement plus local, de qualité (organisation de formations des acteurs au sein du PAiT, fonds de concours, prise

- en charge de la 1^{re} année de certification «Ecocert en cuisine»...).
- Organisation
 du mois de la
 transition alimentaire
 et accompagnement
 vers l'évolution des
 pratiques alimentaires.
- Facilitation de l'accès à l'eau et préservation de cette ressource en particulier sur les captages d'eau potable.
- Intégration de la préservation de la biodiversité dans les projets (protection des colonies d'abeilles, participation aux PAEc, pelouses sèches...).
- Mobilisation des outils et dispositifs permettant de préserver, mobiliser et mettre en valeur le foncier agricole : démarche PAEN, veille foncière, création d'un fond de concours «Transition agricole pour une

- production nourricière locale de qualité», accompagnement aux projets d'installation et de transmission agricole.
- Reconquête agricole et maintien des espaces ouverts (sur les alpages individuels et les espaces intermédiaires de coteaux); animation de la SICA pastorale de Belledonne; Émergence d'une CUMA.
- Déploiement de la stratégie pastorale: soutien à l'activité en alpage via les aménagements pastoraux, mise à disposition de deux cabanes pastorales équipées de blocs sanitaires aux éleveurs et bergers en contexte de prédation. développement de la filière viandes agropastorales (agneaux)...



RÉSULTATS ATTENDUS



- Approvisionnement des cantines publiques par des produits locaux avec une ambition à l'horizon 2030 de 80% d'approvisionnement durable et 50% en bio.
- de production agricole
 pour répondre aux besoins
 alimentaires des habitants
 avec l'ambition à l'horizon 2030
 de préserver les 11 000 ha de SAU
 ou équivalent en valeur ajoutée.

Conserver la capacité

✔ Création d'espaces de dialogue entre agriculteurs, élus, population

- actions mises en œuvre, nombre de personnes sensibilisées.
- ✓ Transition vers un modèle agricole plus résilient

en cohérence avec les objectifs de la stratégie alimentaire et agricole du territoire avec une ambition à l'horizon 2030 d'un développement de l'agriculture bio ou HVE sur 100% des surfaces agricoles des périmètres des captages d'eau potable, et 50% des surfaces agricoles globales. Fiche thématique GRÉSIVAUDAN



Autonomie, Santé et Solidarité



Aujourd'hui

erritoire
globalement
favorisé, malgré
des disparités
sociales et des
points de vigilance
sur certaines
populations.

- Une proportion de bénéficiaires des minima sociaux certes inférieure aux autres territoires, mais qui a tendance à augmenter.
- Des taux de pauvreté élevés sur certains secteurs et diffus sur d'autres, avec un risque d'invisibilisation des situations.
- Des problématiques importantes de mobilité et d'isolement dans

les communes éloignées des polarités, notamment de moyenne montagne.

 Apparition de problématiques de précarité énergétique élevée dans certains secteurs.

Couverture médicale importante mais à l'avenir fragile.

- La densité en professionnels de santé est supérieure à celle des autres territoires malgré un allongement des délais de prise en charge.
- L'état de santé de la population est plutôt bon et les niveaux de recours aux soins sont plus importants qu'aux autres échelles de territoire.

Points de vigilance

Risques de rupture ou de discontinuité des prises en charge dans certains domaines (addictologie, santé mentale...), notamment pour les publics vulnérables. L'un des suiets des préoccupations est le vieillissement rapide de la population médicale car 40% des médecins ont plus de 60 ans.

Nos politiques publiques au service des transitions

TRANSITIONS DÉMOGRAPHIQUES ET MOBILITÉS

- Anticiper le vieillissement de la population en proposant des services et des solutions d'accompagnement adaptés en partenariat avec le Département, chef de file de l'action sociale.
- Permettre le maintien
 à domicile des personnes
 âgées et faciliter les
 mobilités pour garantir
 l'accès de tous aux services.

• Intégrer les personnes handicapées tous âges et tous types de handicap (ex: sensoriels ou cognitifs) dans les questions de mobilité.

► FRACTURE NUMÉRIQUE

• Accompagner un large panel de la population (jeunes, seniors, etc.) à l'utilisation des outils numériques, à la fois pour éviter leur exclusion, faciliter leur accès aux droits (notamment les nouvelles offres de soin dématérialisées) et aussi limiter certains déplacements.

Chiffres clés

25% de la population a + de 60 ans Espaces France Services et des permanences délocalisées

909 allocataires de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH) dont 78% sont isolés

Les familles monoparentales représentent **33%** des allocataires RSA

91% des personnes âgées de + de 80 ans résident encore à domicile



AMBITIONS

- **1 AGIR** pour le «Bien Vieillir» et accompagner les personnes âgées dépendantes par une prise en charge globale.
- 2 IDENTIFIER les besoins sociaux des habitants et coordonner l'action de l'intercommunalité avec les partenaires du territoire.
- **3 RÉPONDRE** aux enjeux identifiés sur le territoire en favorisant le bon état de santé de la population.
- 4 GARANTIR à tous l'accès aux droits et aux services du territoire en optimisant l'inclusion économique et sociale des usagers et en luttant contre la fracture numérique.
- **5 PRÉVENIR** les situations de violences intrafamiliales et de harcèlement scolaire.





Développer

des actions en faveur du soutien à domicile, de l'accompagnement des personnes âgées vieillissantes notamment à l'Ehpad intercommunal et de leurs aidants (Exemples: informations sur les aides existantes. valorisation des métiers du vieillissement. soutien à la silver économie, projet IS-ICOPE pour le repérage précoce des fragilités des seniors...).

- Continuer

 de déployer le

 Contrat Local de

 Santé (création d'un

 conseil local en santé

 mentale, mener

 des ateliers Santé

 Environnement,

 permanences

 psychologiques

 pour les personnes
- Optimiser l'accès aux soins et la coordination des acteurs de la santé sur

en insertion, etc.)

le territoire et soutenir l'offre médicale à travers la mise en place d'un fonds de concours.

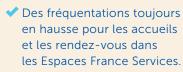
- les associations ceuvrant dans le domaine du social, de l'humanitaire, de l'autonomie ou de la santé et mettre à disposition des locaux (espace Simone Veil).
- Mettre à disposition un camion frigorifique pour les associations d'aide alimentaire.
- Rendre le numérique accessible à tous par la coordination et le développement du Réseau Réussite Numérique (22 communes; 2 médiathèques; 2 Espace France Services et des permanences délocalisées, bibliothèques communales, etc.)
- Financer des associations

- de prévention des violences intrafamiliales et accompagner le réseau REAGIR.
- Former à la médiation et à la gestion des conflits, prévenir le harcèlement, sensibiliser aux relations garçons/filles par le biais de l'intervention d'une médiatrice et d'une animatrice sociale intercommunales ainsi que de partenaires, et ce au sein de tous les collèges volontaires du territoire.
- Défendre le droit
 à la contraception,
 à l'avortement et
 à l'éducation à la
 sexualité par le
 subventionnement
 des centres de santé
 sexuelle (CSS) situés
 à Villard-Bonnot,
 Pontcharra et Meylan.

• Financer :

- les "Permanences Écoute" dans tous les collèges et lycées du Grésivaudan.
- des actions de prévention éducative (Apase, Maison des jeunes à Pontcharra)
- des ateliers d'expression artistique en classes Segpa.

RÉSULTATS ATTENDUS



✓ Poursuite des actions de prévention des conflits dans les collèges.

- Suivi de la fréquentation des Permanences Écoute dans les collèges et les lycées.
- Augmentation des diagnostics IS-ICOPE réalisés sur le territoire.



Commerce, artisanat et entreprises de services

Aujourd'hui

000

e commerce est une composante clé de l'économie de proximité pour le territoire du Grésivaudan. Si l'offre commerciale du territoire reste concurrencée par la proximité des deux métropoles voisines, fortement dotées, ainsi que par le

recours accru aux achats en ligne, le Grésivaudan a fait l'objet d'un plan de développement commercial récent en grandes et moyennes surfaces ayant pour objectif de desservir le territoire et de retenir les dépenses localement.







1400 locaux sur le territoire dont environ **120 vacants**

Spécificités du territoire

- 72% du territoire a au moins un commerce ce qui représente une bonne couverture commerciale mais inégalement répartie, avec de multiples disparités : nord/sud, rive gauche/rive droite, vallée/ montagne.
- Une offre commerciale
 «de destination» (non-alimentaire,
 impliquant un déplacement
 spécifique) principalement
 localisée sur deux pôles majeurs :
 Crolles et Pontcharra.
 En revanche, la densité
 commerciale par habitant est plus
 faible que dans les territoires voisins.
- Un tissu commerçant de proximité dense et diversifié, ainsi qu'un rôle prépondérant des grandes surfaces de distribution dans la consommation locale.



Nos politiques publiques au service des transitions

La crise sanitaire a souligné l'importance du maintien d'un tissu économique local, appuyé sur ses ressources. Le développement d'activités ancrées dans le territoire et la valorisation des entreprises de proximité s'inscrivent au cœur des transitions à l'œuvre dans le Grésivaudan. Elles participent à la diversification des filières et des activités économiques.

De fait, le développement de modèles alternatifs constitue un défi majeur pour l'avenir:

- Accompagner les acteurs économiques dans leur transition énergétique et encourager une économie circulaire avec la mise en place d'une aide à l'investissement.
- **Soutenir** en ingénierie les communes pour les aider dans leur politique de soutien aux commerces (baux commerciaux, taxe sur les locaux vacants...).
- Favoriser la consommation locale, réduire les déplacements et l'évasion commerciale à travers la création d'un dispositif dédié.
- Permettre à l'ensemble des commerçants et artisans avec vitrine de bénéficier des aides publiques pour investir dans du matériel plus performant, innovant ou pour des travaux de rénovation.
- Poursuivre l'accompagnement des artisans et commerçants à adapter leur flotte de véhicules pour améliorer la qualité de l'air et favoriser la transition énergétique.



AMBITIONS

- 1 RENFORCER une organisation commerciale lisible et équilibrée entre les pôles commerciaux du territoire, en préservant et développant le commerce de centre bourg, en lien avec les communes et l'attractivité de nos villages.
- 2 SOUTENIR équitablement les commerces de proximité de l'ensemble des communes du territoire et limiter l'évasion commerciale.
- 3 RÉDUIRE les déplacements vers Grenoble et Chambéry en favorisant l'implantation des commerces majeurs au sein des pôles de Crolles et Pontcharra.
- 4 FAVORISER la revitalisation commerciale des bourgs-centres en lien avec les communes et la région. Mettre en place des aides financières aux commerces et artisans avec vitrine sur l'ensemble du territoire et réduire l'évasion commerciale en favorisant la consommation locale d'une manière générale.
- **5 CONTRIBUER** et participer à fédérer les commerçants du territoire.



PROJETS

- Favoriser
 le maintien d'une
 offre commerciale
 de proximité au plus
 près des habitants
 pour limiter les flux
 de déplacement,
 et ce en lien étroit
 avec les communes.
- Conforter une offre de service et d'animation à destination des activités économiques et commerciales, vecteur d'attractivité pour le territoire.

- Soutenir les communes pour leurs investissements
- en faveur du commerce, de l'artisanat avec vitrine et des tiers lieux économiques à travers des fonds de concours
- Soutenir les artisans et commerçants avec vitrine pour leurs investissements, à travers une aide cofinancée avec La Région.
- Mettre en place un réseau fédérant les unions commerciales

- et artisanales du Grésivaudan et mettant en valeur les métiers d'art.
- Renforcer l'offre et le rayonnement des pôles
 - commerciaux majeurs (Crolles et Pontcharra) pour réduire la dépendance aux territoires voisins.
- Favoriser
 et accompagner
 la création d'un
 nouveau dispositif

pour renforcer l'économie locale et ainsi augmenter le chiffre d'affaires des commerçants.





RÉSULTATS ATTENDUS

- Évasion commerciale dans le secteur du non-alimentaire réduite de 70% à 50% d'ici à 2030.
- ✓ Évasion commerciale dans le secteur de l'alimentaire réduite de 30% à 20% d'ici à 2030.

D'ICI 2026:

- ✓ Maintenir le nombre de 1400 commerces de proximité.
- ✓ Permettre à au moins 40 commerçants ou artisans avec vitrine du Grésivaudan de bénéficier de l'aide à l'investissement en cofinancement avec La Région avant 2026.
- Avoir au moins 80 adhérents au démarrage du dispositif de chèques locaux Grésivaudan en septembre 2024, 100 comme objectif à terme.



Économie et industrie !



Aujourd'hui

spécialisé dans la micro-électronique et les nanotechnologies, Le Grésivaudan, surnommé «la Sillicon Valley à la Française», se caractérise par une économie majoritairement tournée vers la sphère productive. Ainsi l'emploi industriel représente 34.5% du secteur privé, soit plus du double de cette proportion au niveau national. Pour autant le territoire veille aussi à la diversification de son économie. Cela se manifeste par la présence de filières dans les domaines de l'agroalimentaire, du médical, du matériel de montagne... D'une manière générale, Le Grésivaudan bénéficie d'une politique publique économique et industrielle structurée, avec des dispositifs d'observation (Inventaire des ZAE, observatoire économique).

ort d'un secteur industriel de pointe

Le développement économique du territoire est pris en compte dans différents documents-cadres comme le Schéma directeur des ZAE et le protocole de répartition du foncier économique avec le SCoT. Aujourd'hui, l'offre du foncier économique disponible se réduit, du fait des contraintes liées aux risques matériels et à l'application du ZAN (loi Zéro Artificialisation Nette).



emplois en 2020 (+ 1 351 emplois en 12 ans).

11 450

emplois industriels dont 60% dans la microélectronique

années de stock de foncier économique disponible

Environ **55%** des emplois situés dans les ZAE du territoire

49

Nos politiques publiques au service des transitions

1 • L'activité économique est largement localisée au Sud du territoire, autour de grandes zones soumises aux risques de crues de l'Isère.

Le Grésivaudan doit penser l'aménagement des zones existantes mais aussi de celles à créer, au prisme d'une plus forte résilience, d'une logique de sobriété foncière (optimisation des sites) et d'une prise en compte systématique de la dimension environnementale liée à chaque site.



2 • Les entreprises installées sur ces zones font face au défi de la transition énergétique.

Le Grésivaudan doit être en capacité d'accompagner les entreprises candidates à l'installation pour intégrer autant que possible les énergies renouvelables dans leur projet.

3 • Les industries sont encouragées à diminuer leurs consommations d'eau et à trouver des solutions pour la réutiliser dans leurs process.

Le Grésivaudan a engagé un travail sur le partage et la gestion de la ressource en eau entre tous les acteurs (habitants, industriels, agriculteurs, stations de ski...) afin de proposer des solutions concrètes pour une utilisation plus vertueuse.

Chiffres clés



AMBITIONS

1 • ASSURER les conditions de développement de la filière nanotechnologie, marqueur fort de l'économie locale, contribuant au renforcement de la souveraineté française et européenne dans ce domaine stratégique.

2 • ACCOMPAGNER et assurer la diversification des filières économiques du territoire.

3 • RÉÉQUILIBRER

le développement économique au profit du centre et du nord du territoire, de la montagne, tout en confortant la partie sud qui bénéficie d'une dynamique exceptionnelle.

4• METTRE EN PLACE

une politique ambitieuse en matière environnementale dans l'aménagement de nos zones d'activités économiques, par exemple en renforçant la densification et en encourageant les mobilités douces.



PROJETS

(médecine.

petit commerce).

Renforcement

- Sanctuarisation
 du foncier
 économique
 dédié dans les PLU
 en excluant les
 habitations ou les
 activités économiques
 ayant leur place
 en centre-ville
- de la vocation des zones d'activités économiques (nanoélectronique sur le Parc Technologique de Crolles – Bernin • Pôle Bois à Goncelin • High-Tech sur la zone de Inovallée).
- Adoption d'une politique de prix du foncier économique cohérente intégrant les pratiques sur les territoires voisins et la diversification des filières soutenues.
- Instauration du bail à la construction dans certaines ZAE du territoire.

Requalification

existantes et amélioration de leur qualité urbaine, environnementale et paysagère, pour assurer leur attractivité dans le temps.

des zones d'activités

Développement

du parcours résidentiel des entreprises

(ex : pépinières et atelier relais) sur les premières phases de développement et l'accompagnement à la croissance de pépites industrielles.

• Éviter l'apparition de friches industrielles en utilisant le levier d'immobilier communautaire si nécessaire.

Consolidation

d'une offre de service et d'animation à destination des entreprises, vecteur d'attractivité pour le territoire.



- ✓ Rapprocher le nombre d'emplois vers le nombre d'actifs du territoire.
- Conserver le taux de vacance des locaux en dessous de 5%.
- Construction de 4 parkings silo d'ici 2030 (public ou privé).
- Participer et contribuer à la souveraineté industrielle nationale par le soutien à des projets d'envergure.
- Réussir l'extension de la ZAE du Parc des Fontaines d'ici 2030.

- Mettre en avant au moins 30 entreprises du territoire sur des salons.
- À la suite du rendu du potentiel de densification des ZAE par l'AURG, avoir densifié 10 parcelles privées d'ici 2030.
- Mise en place d'au moins un projet de logistique verticale d'ici 2026.



Forêts



Aujourd'hui

e territoire
est dominé
par les massifs
de Belledonne
et de Chartreuse,
très forestier
avec près de 60%

de couverture forestière pour 90% dite productive. La forêt du Grésivaudan accueille de multiples usages, économiques ou récréatifs et a également une fonction environnementale majeure : c'est un réservoir de biodiversité, un puits de carbone et elle préserve les continuités écologiques.

La filière forêt-bois est ainsi un secteur stratégique pour projeter l'économie du territoire dans une transition indispensable et atteindre les objectifs d'une économie décarbonée à horizon 2050.

La ressource forestière est de qualité avec notamment la première Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) concernant un produit bois, l'AOC Bois de Chartreuse et une certification Bois des Alpes.

De plus, la politique agricole, alimentaire et forestière portée par le Grésivaudan est déclinée en plans d'action triennaux qui favorisent également une gestion plus durable des forêts et permettant d'alimenter les filières locales. Elle s'appuie sur une action intercommunale, structurée par des interventions sur le foncier et une collaboration étroite avec les communes et plusieurs partenaires.

D'autres actions sont menées et visent à répondre aux enjeux suivants: l'accessibilité des massifs avec les risques parasitaires et incendie qui s'amplifient, la séquestration, stockage et substitution de carbone, préservation de la biodiversité, le développement des filières locales pourvoyeuses d'emplois non délocalisables...





IU scieries boi

dont une des dernières scieries de feuillus sur la région.

> **pôle bois** one d'activit

(zone d'activité consacrée au bois)



250 entreprises

800 professionnels

Nos politiques publiques au service des transitions

La gestion de la forêt et de la filière bois sur le territoire doit être repensée au prisme des transitions.

La politique Forêt de la communauté de communes comporte un axe sur la pérennité de la forêt et son adaptation au changement climatique. Cela est grandement lié à la période épidémique que connaît la forêt. En effet, les parasites n'attaquent plus seulement les arbres fragilisés mais également les arbres sains jusqu'à 1 400 mètres d'altitude. L'intercommunalité aux côtés des entreprises abonde les fonds d'investissements de l'association Sylv'ACCTES qui contribue à financer des travaux destinés à adapter les forêts au changement climatique.

L'autre objectif en matière de transition est d'avoir une forêt durable : un regroupement des parcelles est effectué pour avoir des unités de gestion durable, la stratégie foncière est aussi pensée pour rendre les forêts plus accessibles en créant des dessertes forestières et en mettant à niveau le schéma des dessertes qui prend en compte les nouveaux risques incendies et parasitaires.





AMBITIONS

- 1 ASSURER la pérennité et la sauvegarde de la forêt par une gestion durable (avec les enjeux notamment de durabilité de la ressource forestière, de capacité de séquestration du carbone et de biodiversité).
- 2 AMÉLIORER la mobilisation des bois pour alimenter les filières locales (matériaux bio-sourcés, bois énergie...).
- **3 DÉVELOPPER** le potentiel de la filière bois locale au service de la transition écologique.
- **4 PARTAGER** l'espace; concilier les usages et les fonctions.

PROJETS

- Augmenter les surfaces forestières gérées durablement.
- Conforter
 le programme
 Sylv'ACCTES pour
 financer des travaux
 d'adaptation des
 peuplements forestiers
 au changement
 climatique.
- Mobiliser et regrouper le foncier forestier: animation de la bourse foncière forestière «La Forêt Bouge», création d'un fonds de concours pour l'acquisition de parcelles forestières par les communes, accompagnement des communes dans l'incorporation des biens vacants et sans maître.
- Développer
 une desserte forestière
 structurante –
 à l'image du projet
 Bramefarine.

- Gérer et conforter une zone d'activité intercommunale dédiée intégralement aux entreprises de la filière, le «pôle bois».
- Proposer les fonds de concours pour la mobilisation des bois (expertise des ouvrages d'art ou tronçons).
- Coordonner
 l'action avec
 les territoires
 partenaires
 et en transversalité
 interne (partenariat
 avec le festival
 départemental
 «Les Forestivités,
 les forêts sortent
 du bois»).
- **Développer** les certifications, les labellisations et les marques

- de bois existantes sur le territoire (AOC Bois de Chartreuse, CBQ+...).
- **Développer**le bois énergie
 dans la nécessaire
 conversion
 énergétique.
- Organiser

 l'approvisionnement
 et promouvoir
 un combustible
 de qualité.
- Favoriser le dialogue entre les acteurs de la forêt et la société (campagnes de communication expliquant le quotidien professionnel dans le milieu de la forêt).
- Organiser des projets avec les scolaires sur les thèmes de la forêt et du bois

- ✓ 100% des forêts publiques et +70% des forêts privées gérées et renouvelées durablement.
- √ + 25% de forêts accessibles et + 30 000 m³ (soit +41%) de bois récoltés par an.
- Construction ou rénovation d'au moins 10 bâtiments sous maîtrise d'ouvrage publique par an.
- Maintien du nombre d'entreprises à 259 avec création de 40 emplois supplémentaires (+5%).
- ✓ Mobilisation de 50 000€ par du mécénat et 5% du territoire concerné par une action forestière.





Montagne et Stations



Aujourd'hui

ne nouvelle vice-présidence
«Montagne et Stations»
est en place depuis 2020 pour
affirmer une ambition politique
forte et agir sur les enjeux
qui pèsent sur l'économie
de la montagne, ses acteurs
et son environnement. Dans ce cadre, sont mis
en œuvre par la communauté de communes:

- Des programmes d'actions et de financement de projets au service d'un développement raisonné et de l'adaptation des territoires de montagne.
- Une stratégie pastorale au service d'une économie de la montagne dynamique, basée sur la préservation des ressources.
- Une gouvernance renouvelée pour les 3 stations, basée sur trois piliers: une autorité organisatrice (Le Grésivaudan), un opérateur unique pour les stations communautaires et un outil de promotion et de communication du territoire (l'Office de Tourisme communautaire Belledonne – Chartreuse).
- Une stratégie de transition des stations communautaires englobant l'ensemble des composantes de ces pôles d'altitude (accès et mobilité, hébergement touristique, urbanisme et services publics, domaines skiables, offre d'activités multi-saisons, préservation de la biodiversité et conciliation des usages...).

Les espaces de montagne sont particulièrement sensibles aux changements climatiques : hausse des températures, baisse des précipitations neigeuses à moyenne altitude.

Ces phénomènes ont plusieurs conséquences : variabilité du manteau neigeux, accroissement du risque incendie, augmentation des risques d'éboulement, un décalage des saisons plus prononcé, etc.



Z massifs emblématiques :

Belledonne et Chartreuse

parc naturel régional

800 Km de sentiers de randonnée



Un parc d'hébergement en stations à rénover : environ **30 000 lits**





Nos politiques publiques au service des transitions

 Adopter une stratégie d'adaptation des stations, voire d'anticipation de ces multiples facteurs de changement afin de garantir la transition de leur économie et de leur pôle d'altitude, etc. • Définir un «Plan Guide» pour chaque site (outils de planification

thématique et spécifique) et redéfinir la stratégie d'investissement et d'aménagement des stations.

Chiffres clés

- • •
- Commande d'outils d'aide
 à la décision des élus
 sur les principaux enjeux.
 Mobilisation d'expertises dédiées,
 dont scientifiques.
- Démarche Climsnow pour les perspectives d'enneigement des stations au regard du réchauffement climatique.
- 2. Instrumentation des cours d'eau dans les bassins versants des

- stations pour valider la disponibilité de la ressource et ses perspectives.
- 3. Création, en interne, d'un observatoire environnemental des stations, véritable outil de veille et de connaissance de la biodiversité.
- 4. Réalisation d'expertises financières pour valider la viabilité économique des différents scénarios d'évolution des stations envisagés.
- 5. Élaboration d'un bilan carbone des stations.

 Mise en œuvre d'actions permettant d'améliorer la qualité de l'accueil

et des réponses aux besoins des clientèles : signalétique et gestion des flux de circulation, rénovation des équipements publics, rénovations énergétiques des hébergements touristiques, organisation de l'accueil des pratiquants d'activités de pleine nature, sécurisation du domaine skiable...

AMBITIONS

- 1 AFFIRMER une politique montagne communautaire, porteuse de transversalité thématique et partenariale, au service des communes de montagne.
- 2 ENGAGER les stations communautaires dans une stratégie d'évolution et d'adaptation par une approche globale de leur gouvernance et leur fonctionnement (mobilité, services publics, hébergement touristique et urbanisme, domaine skiable, offres d'activités, environnement et biodiversité...).
- **3 STRUCTURER** le soutien et l'accompagnement des territoires de montagne partenaires (Chartreuse et Belledonne).

4 • POSITIONNER

l'action de la collectivité en complémentarité et plus-value des communes et acteurs de la montagne au service de l'économie locale (pastoralisme...) et de la préservation des milieux naturels.

PROJETS

STATIONS COMMUNAUTAIRES

- Réaliser des investissements pour sécuriser l'offre des domaines skiables.
- Accès et mobilités: mise en œuvre des nouveaux schémas de circulation (signalétiques, cheminements, stationnements...)
- Requalification de l'hébergement touristique en station: rénovation
- du village vacances Les Ramayes (Prapoutel – Les 7 Laux), inventaire et qualification des hébergements touristiques en stations (copropriétés).
- Urbanisme et services publics: amélioration des espaces d'accueil (bureaux d'information touristique, projets de services publics, etc.),
- mise en conformité et rénovation des bâtiments et espaces publics en stations.
- Offres d'activités, en lien avec la politique touristique: coordination de la structuration des camps de base en stations (été et hiver), développement d'activités de loisirs neige et hors neige en stations.

MONTAGNE

- Amélioration
 pastorale en lien
 avec les enjeux
 de biodiversité et
 des domaines skiables.
- Accompagnement des territoires de montagne partenaires:

suivi de la mise en œuvre des projets de territoires Belledonne et Chartreuse et participation aux programmes (pastoralisme, agriculture, tourisme, biodiversité, etc.). • Itinéraires de randonnée:

assurer la gestion, l'entretien et la valorisation des 800 km de sentiers de randonnée du territoire.

- ✓ Garantir l'articulation et la complémentarité des politiques de massifs avec l'action de la communauté de communes.
- Déploiement des outils stratégiques et d'aide à la décision retenus.
- Formalisation des plans guides des stations communautaires pour guider et cadrer l'action publique.
- Sécurisation des scénarios retenus par la validation des modèles économiques associés.

Fiche thématique GRÉSIVAUDAN



Enfance, jeunesse et parentalité



Aujourd'hui



n étroite collaboration avec les communes. la Caisse d'allocations familiales (Caf) et le Département de l'Isère (service PMI), le Grésivaudan met

en place des actions et des services qui répondent aux besoins des familles et des professionnels.

Aujourd'hui, la communauté de communes n'exerce pas pleinement la compétence petite enfance jeunesse sur son territoire, elle la partage avec les communes sauf pour les cinq lieux d'accueil enfants parents du territoire.

La dynamique démographique est en constante évolution. La part de ieunes (1/4 de la population) est importante, toujours en croissance, malgré un ralentissement. L'augmentation du nombre de familles monoparentales et l'importance du taux d'actifs (70% de familles avec deux parents qui travaillent Vs 53% en Isère) entraînent des besoins importants d'accueil des enfants et des jeunes.

Le Grésivaudan est un territoire attractif pour les familles.

- L'offre en moyens de garde petite enfance est supérieure à la moyenne nationale, régionale et départementale.
- Son taux de couverture des besoins est aujourd'hui très satisfaisant, comparativement à la situation en France métropolitaine. Pour autant, les besoins sont plus marqués sur certains territoires et les difficultés de recrutement peuvent fragiliser les capacités d'accueil, notamment celles des enfants en situation de handicap.
- De nombreuses structures se situent en deçà de leurs

- capacités d'accueil théoriques: des tensions récurrentes et importantes s'expriment en effet sur le recrutement et la formation du personnel, notamment sur le public 6-10 ans et les enfants en situation de handicap.
- La communauté de communes a rendu le BAFA gratuit et rémunère au SMIC les animateurs de loisirs. ce qui a nettement amélioré la formation et le recrutement.
- Une attention particulière est à porter sur la réhabilitation de certains équipements.

7 multi-accueils

5 lieux d'accueils enfants-parents

accueil jeune

5 accueils de loisirs



(Balcon de Belledonne)

Les jeunes (0-17 ans) représentent **25%** de la population de la CCG (en augmentation)

Nos politiques publiques au service des transitions

- Adaptation au changement climatique/Transition énergétique: construction et rénovation énergétique de toutes les structures dédiées à l'accueil (via bâtiments isolés thermiquement, oasis de fraîcheur...).
- Transition des modes de vie: adaptation de l'offre aux besoins de la population (télétravail et amplitudes horaires des gardes, mobilité, familles monoparentales, reprise emploi et de formation...).

• Transition alimentaire:

(au sein de l'intégralité des structures d'accueil).

- Accompagnement au «mieux manger» dans les structures portées par le Grésivaudan.
- Sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire.
- Sensibilisation des jeunes à l'ensemble des enjeux de transition.



AMBITIONS

- 1 ÉLABORER un plan éducatif intercommunal référentiel des principes pédagogiques et de la qualité d'accueil et d'accompagnement au sein des équipements.
- 2 RENFORCER le soutien à la parentalité tant par le développement des Lieux d'Accueil Enfants Parents intercommunaux que par l'accompagnement des familles accueillies au sein de tous les équipements.
- 3 FAVORISER l'accueil des enfants en situation de handicap dans les équipements intercommunaux et sur l'ensemble du territoire en lien avec les communes.
- 4 ASSURER la coordination partenariale entre tous les acteurs sur le territoire afin de développer et améliorer l'offre de service aux familles
- 5 GARANTIR les meilleures conditions d'accueil des enfants de 0 à 13 ans ainsi que des jeunes de 14 à 17 ans accueillis dans les structures de la communauté de communes.

PROJETS

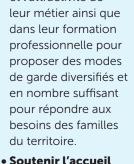
- Optimiser les services et structures existants afin de mieux répondre aux besoins des familles, notamment à travers un travail sur les amplitudes horaires d'ouverture adaptées aux besoins des familles, sur la qualité des repas servis avec des produits en majorité bio et locaux, l'application d'un protocole de ménage écologique dans les lieux d'accueil, etc.
- Déployer des actions à destination des enfants et des familles dans le cadre du Contrat Local de Santé
- Faciliter l'accès à l'information dans la recherche d'un mode de garde et dans le suivi des familles par la mise en place d'un portail famille moderne et facile d'utilisation, et présenter l'ensemble de l'offre du territoire
- Poursuivre l'accompagnement des assistants

- maternels par les RPE dans la promotion et l'attractivité de leur métier ainsi que dans leur formation professionnelle pour proposer des modes en nombre suffisant pour répondre aux besoins des familles du territoire.
- des enfants en situation de handicap et de leur famille au travers de projets tel que le droit au répit, la sensibilisation à la communication enrichie par les signes, le suivi des équipes par une psychomotricienne pour un meilleur accueil des enfants.
- en proposant diverses actions comme la mise en place

- de groupes de parole à destination des familles
- Favoriser la formation, la professionnalisation et l'accompagnement des agents pour l'accueil de l'enfant.
- Poursuivre le travail engagé sur l'attractivité des **métiers** de la petite enfance et de la jeunesse: accueil régulier stagiaires et d'apprentis, poursuite de la rémunération au SMIC aux animateurs

• Favoriser la création

d'un réseau de professionnels de la Jeunesse sur le territoire par la mise en place d'échanges de pratiques réguliers entre les animateurs et l'organisation de formations BAFA (accès gratuit) pour les jeunes désireux d'intégrer ces métiers.



• Accompagner et soutenir la parentalité



- Développement, diversification et individualisation des solutions d'accueil, y compris pour les enfants de moins de 3 ans, et ce dans le cadre du futur Service Public Petite Enfance (SPPE).
- Évaluation de la qualité de service par la réalisation
- de questionnaires de satisfaction délivrés auprès des agents et des familles à leur départ du multi-accueil.
- ✓ Rédaction d'un plan éducatif local (2024): objectifs fixés et solutions apportées.



Habitat



Aujourd'hui

près un fort accroissement démographique jusque dans les années 1990, le territoire subit un ralentissement

durablement inscrit depuis 2008. Les dynamiques démographiques sont cependant contrastées au sein du territoire, avec une influence forte de la proximité à la métropole côté Sud, tandis que les communes de montagne perdent en attractivité.

La proximité à la métropole qui influe également sur les flux de déplacements sur le territoire. Le profil démographique du Grésivaudan se dessine autour d'un vieillissement marqué de la population, un desserrement continu des ménages et une diminution des couples avec enfants. Pour autant, le niveau de vie demeure élevé du fait de la présence importante de CSP de niveau supérieur.

Le territoire reste doté de grands logements, signe d'un parc en décalage croissant avec les attentes petits ménages, doublé d'un vieillissement qui engendre des besoins importants en rénovation énergétique à anticiper sur les années à venir.

Pour autant la bascule vers une production de logements collectifs, moins consommateurs d'espaces, est nettement enclenchée sur le territoire, notamment sur les pôles les plus urbains. La production de logements devrait rester assez soutenue pour permettre un parcours résidentiel plus complet, permettant de maintenir des ménages avec enfants dans un contexte de coûts fonciers et immobiliers élevés. où les faibles taux de vacance ne permettent pas une rotation suffisante dans le parc. Et où les besoins en logements sociaux restent importants.

52900 logements

Résidences principales : **80%** du parc en 2018 Résidences secondaires : **14%** du parc en 2018 Logements vacants : **6%** du parc en 2018



4885 logements sociaux en 2022 soit **9%** du parc

Chiffres clés

Nos politiques publiques au service des transitions

► RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Les politiques en matière d'habitat dans les années à venir sont amenées à anticiper, refondre et adapter les logements, à penser des habitats plus sobres et moins énergivores que des bâtiments qui participent à la production d'énergies renouvelables. Actuellement près de 1 324 logements sociaux et 17 000 logements privés sont considérés énergivores (classes E, F, G du DPE).

MODES DE VIE

Des solutions sont à chercher face au vieillissement de la population, à la réduction de la taille des ménages et aux difficultés d'installation des jeunes sur un territoire où rareté et coûts du foncier ne vont que s'accroître dans les prochaines années. Le tout dans un contexte de mise en œuvre de la loi ZAN qui, à l'impératif de permettre à toutes et tous de se loger sur le territoire, vient clairement désormais ajouter l'obligation de s'inscrire dans une logique de limitation de l'artificialisation des sols.

DOCUMENTS GUIDES DE CES TRANSITIONS

Les deux documents-cadres majeurs pour le Grésivaudan (PLH PCAET) vont faire converger des objectifs en matière de rénovation énergétique des logements les plus anciens, d'ouverture vers de nouvelles formes d'habitat plus sobres, plus adaptés aux aspirations sociétales, de nouvelles formes de production d'énergie... et constitueront à ce jour les seuls «guides» à l'échelon intercommunale, en l'absence de planification à cette échelle.



AMBITIONS

- 1 ENGAGER une stratégie foncière englobante tournée vers la production de nouveaux logements tout en veillant à la sobriété de la consommation foncière, à la réduction de l'artificialisation des sols. à l'économie des ressources (naturelles et matérielles)
- 2 ÉTABLIR et mettre en œuvre une politique de l'habitat cohérente, adaptée et durable au travers du Programme Local de l'Habitat, un document de planification et d'orientation intercommunal.
- 3 DÉCLINER cette politique de façon opérationnelle, afin de produire des logements neufs et rénover le parc ancien, notamment grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et plusieurs dispositifs d'aide financière aux particuliers, aux communes et aux bailleurs sociaux.
- 4 CONTRIBUER à l'accueil de nouvelles populations et à l'équilibre complexe de la démographie locale.
- 5 RENFORCER les solidarités et favoriser les nouvelles formes urbaines afin de permettre à tous les ménages et les générations de bénéficier d'un logement adapté à leurs besoins.

PROJETS

• Un **Programme Local**

- de l'Habitat (PLH) a été arrêté en mars 2024 et doit être approuvé fin 2024. début 2025. Ce PLH volontaire définit la politique de l'habitat de l'intercommunalité. Il est structuré autour de 4 axes. 10 orientations et 15 actions. Sa mise en œuvre est adossée à un ambitieux programme d'aides financières en faveur du logement, destiné aux particuliers, aux copropriétés, aux bailleurs sociaux, et aux communes. Sur les 6 ans de sa mise en œuvre. 4 400 nouveaux logements pourraient être produits, consolidant le parcours résidentiel et améliorant l'offre. Dès son approbation, plusieurs actions
- Depuis décembre à l'Établissement **Public Foncier** Se reposant sur une fiscalité additionnelle. un programme pluriannuel et des projets portés par le bloc communal,

seront lancées.

l'EPFLD mène des interventions foncières (évaluation et ingénierie foncière, portages fonciers, proto-aménagement, gestion immobilière, etc.). Cette évolution majeure permettra de soutenir des projets de toute nature et contribuera au développement du territoire.

• Le bloc communal

s'est engagé en 2019

sur une **Opération**

- de Revitalisation de Territoire (ORT). Signée avec plusieurs partenaires institutionnels, dont l'État et l'ANAH, l'ORT multisite du Grésivaudan regroupe 4 communes formant les principales polarités du territoire intercommunal: Crolles, Villard-Bonnot, Pontcharra et Allevard. Cette ORT vise la requalification d'ensemble des centres-villes dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme.
- Une **Opération Programmée** d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été instaurée sur l'ensemble des communes du territoire. Plus spécifiquement, une OPAH de renouvellement urbain (OPAH-RU) a été aussi affectée aux communes ORT précitées où les enjeux de revitalisation, de renforcement ou de développement de leurs centres-villes sont très forts.

• Afin de respecter

le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de l'Isère 2018-2025, deux aires intercommunales destinées aux membres de cette communauté itinérante sont en projet sur les communes de Le Versoud (aire permanente d'accueil pour des passages courts) et de Montbonnot-Saint Martin (terrain familial locatif pour des sédentaires). Enfin, la mutualisation de l'aire «grands froids» de l'AREA est envisagée afin de pouvoir disposer d'une aire de grand passage.

2023, la communauté de communes adhère du Dauphiné (EPFLD).

RÉSULTATS ATTENDUS



Évaluation détaillée des politiques publiques de l'EPCI au travers du

Programme Local de l'Habitat (PLH) et sur la base d'indicateurs définis pour chaque programme. 🖊 Élaboration d'un bilan triennal du PLH à l'issue de son approbation.

Sur la base de l'analyse des résultats constatés, de nouvelles orientations seront susceptibles d'être mises en œuvre. 13 des 15 actions du PLH seront évaluées.



Mobilités



Aujourd'hui



a voiture reste le mode de déplacement privilégié des habitants, ce qui génère des effets négatifs pour le territoire et ses habitants :

- L'autoroute A41 qui irrigue le territoire est très empruntée et congestionnée aux heures de pointe (+55 000 véhicules/jour).
- Le trafic routier est aussi important sur les routes départementales des rives (RD 1090, RD 523) impactant la qualité de vie dans les centre-bourgs traversés.
- Le transport est le 1^{er} secteur en poids des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Plusieurs offres alternatives à la voiture individuelle sont mises en place par le SMMAG et la Région afin d'aboutir à un maillage complet:

- Réseau TER: 4 gares en rive gauche
- Réseau de transport en commun unifié du SMMAG
- Dessertes du SMMAG



Plusieurs voiries font et vont faire l'objet d'aménagements cyclables. Le SMMAG a voté fin 2023 son schéma directeur des itinéraires cyclables référençant plus de 300 km de pistes à aménager.

Le Département de l'Isère au travers de la Belle Via aménage un axe structurant connectant la Savoie à la Métropole. C'est un travail ambitieux qui viendra constituer un réel réseau et développer la pratique du vélo dont la part modale est aujourd'hui à seulement 2%. Depuis plusieurs années, des services de covoiturage sont aussi organisés à destination du cœur urbain ainsi que vers la zone d'activité de Crolles-Bernin. Enfin, l'autopartage se développe sur le territoire avec la volonté de renforcer les 6 stations existantes. 104 000
déplacements
quotidiens
(tous motifs)
entre Le Grésivaudan
et la Métropole

Sur les 104 000 déplacements, il y a environ **31 000 déplacements** réalisés pour le motif **domicile-travail** (30%)

3,7 déplacementspar personne et par jour

Un habitant consacre **62 minutes** par jour
à se déplacer

Un habitant parcourt **29 kilomètres** par jour pour se déplacer



Nos politiques publiques au service des transitions

Par l'intermédiaire du SMMAG, la communauté de communes a la volonté :

- d'optimiser au maximum les déplacements au sein de toute l'aire grenobloise. Les stratégies du SMMAG visent notamment à améliorer la qualité de l'air, en apportant des alternatives à l'autosolisme et de meilleures
- solutions de mobilités,
- de développer l'offre multimodale en Transport en Commun, de services de covoiturage, d'autopartage, des services de tests, location ou aide à l'achat de vélo ou le financement des infrastructures cyclable et ferroviaire répondent à ces ambitions, dont la stratégie sera déclinée au sein
- du futur Plan de mobilité (PDM),
- d'offrir des mobilités adaptées aux flux existants,
- de favoriser un meilleur report modal et permettre à tous d'avoir accès aux différents services du grand territoire dans une logique de cohésion sociale et territoriale.

Chiffres clés



AMBITIONS

1 • CONFIRMER

l'aboutissement du service express métropolitain.

2 • PROPOSER une offre de mobilité ambitieuse en favorisant le report modal.

- **3 FAIRE** du Grésivaudan un territoire cyclable.
- **4 ÊTRE** une collectivité exemplaire et ambitieuse en matière de mobilités.



PROJETS

- Confirmer l'aboutissement du service express métropolitain grenoblois :
- Candidature territoriale et travail
 à la labélisation Service Express
 Régionaux Métropolitain (SERM).
- Renforcement de la part de financement dans le ferroviaire : étude, gare, haltes, etc.
- Moteur dans la promotion du service express métropolitain grenoblois.
- Proposer une offre de mobilité ambitieuse en favorisant le report modal :
- Création d'une voie réservée sur la A41 entre Crolles et Meylan par AREA et abaissement de la vitesse à venir sur le même tronçon.
- Développement de l'offre Transports en Commun et de services liés : création et renforcement des lignes TC, plages étendues, une tarification harmonisée, une application commune et un verdissement progressif de la flotte d'ici 2030.
- Construction de Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) et de Parkings Relais (P+R) pour mailler le territoire et faciliter l'intermodalité.

- Développement du covoiturage et de l'autopartage et leurs outils.
- Accompagnement des habitants dans le conseil en mobilité.
- Faire du Grésivaudan un territoire cyclable :
- Planification du maillage du territoire au travers du schéma directeur des itinéraires cyclables.
- Construction et financement des aménagements en lien avec les gestionnaires de voirie.
- Construction des liaisons interrives pour mailler la vallée.
- Aide aux tests et à l'acquisition de vélos.
- Développement des tests et de la location longue durée sur le territoire.
- Extension du libre-service de vélos et autres modes de transport doux dans les zones pertinentes.
- Étude de l'amélioration des accès vallées-coteaux.
- Être une collectivité exemplaire et ambitieuse en matière de mobilités :
- Moteur de la construction et du développement du SMMAG et ses actions.
- Renforcement la collaboration

- avec les autres partenaires institutionnels.
- Collectivité ambitieuse en matière de mobilité interne, notamment en verdissant la flotte de véhicules internes et en développant un Plan de Déplacement des Mobilités Durables (PDMC) en collaboration avec les entreprises du territoire.
- Impliquer des communautés d'usagers dans les projets.
- De nombreux projets d'infrastructures :

STATIONNEMENT:

PEM Bâtie • PEM de Brignoud • PEM de Goncelin • P+R la Buissière • P+R Champ-près-Froges • PEM de Pontcharra.

PASSERELLES ET FRANCHISSEMENTS:

Construction d'un nouveau
Pont routier à Brignoud • Rénovation
pont de Brignoud en passerelle
modes actifs • Interrives-Bâtie
Versoud • Interrives Crolles Brignoud
• pont la Terrasse Tencin • Traversée
le Touvet-Goncelin • Traversée
Montbonnot-Domène (étude).

ÉTUDE CÂBLE :

Pontcharra-Allevard-le Collet • Crolles-Brignoud Gare.

- ✓ L'élaboration du Plan de Mobilité (PDM) oblige à la réalisation de scénarios évaluables avec des moyens de suivi des actions cibles, ce qui permettra d'évaluer la politique globale de mobilités.
- ✓ La part modale des déplacements et la qualité de l'air font l'objet d'un suivi permanent par les autorités compétentes permettant une évaluation des actions mises en place par le SMMAG, ses membres et partenaires.



Fiche thématique GRÉSIVAUDAN



Formation, Emploi et Insertion



Chiffres clé

Aujourd'hui





- Une population globalement aisée et des écarts de richesse inférieurs aux autres échelles de territoire (rapport interdécile).
- Des populations plus en difficulté se concentrent sur Crolles ainsi que sur les secteurs nord de l'intercommunalité.
- Des indicateurs de l'emploi plus favorables qu'à l'échelle du Département, de la Région et de la France métropolitaine. Pour autant, on relève comme ailleurs une hausse tendancielle du chômage.

Un marché du travail spécialisé

 Les emplois industriels sont sur-représentés au regard de la moyenne française.
 À l'inverse, les métiers administratifs et de l'enseignement sont eux, sous-représentés.

Une dépendance importante à l'égard des territoires voisins

- Rapport excédentaire entre le nombre d'actifs occupés et le nombre d'emplois disponibles dans la commune de résidence, à l'exception de Crolles.
- Forte dépendance à la voiture individuelle, qui reste le moyen de transport majoritaire chez les actifs occupés.

Des enjeux de formation et d'insertion pour les jeunes et les publics à besoin spécifique

- Les jeunes de moins de 20 ans représentent une proportion élevée de la population (>20%), avec une forte érosion à la majorité (études, emplois...).
- Ceux qui restent sur le territoire ont des niveaux de qualification plus faibles et des difficultés d'insertion plus marquées. On relève un taux de chômage élevé des 15-24 ans, notamment dans certaines communes.
- Des besoins d'accompagnement s'expriment pour les personnes en situation de précarité ou de handicap.

Nos politiques publiques au service des transitions





► TRANSITION DES MODES DE VIE

Les structures familiales et le rapport au travail ont évolué au cours des dernières années, ce qui conduit la collectivité à :

- Favoriser l'accès au logement pour les travailleurs sur le territoire.
- Assurer un développement des mobilités sur l'ensemble du territoire qui tienne compte des contraintes des différents types de métiers et de la localisation des entreprises.
- Proposer des modes de garde réactifs sur l'ensemble du territoire pour permettre l'accès à des formations ou des prises de poste dans des délais très courts.





AMBITIONS

1 • DÉVELOPPER

l'offre de formation sur le territoire en créant notamment une Maison Emploi-Formation.

2 • DÉVELOPPER,

animer et coordonner une offre d'accompagnement socio-professionnel et d'insertion correspondant aux besoins du territoire.

3 • FAIRE du marché public un levier pour l'emploi.

4 • DÉVELOPPER

des partenariats avec les entreprises et branches professionnelles dans des secteurs offrant des perspectives d'emploi pour les publics en insertion.



PROJETS

- Création d'une
 Maison Emploi Formation regroupant le service emploi-insertion de la CCLG, la Mission Locale et des partenaires formation.
- Gestion et animation du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).
- Accompagnement socioprofessionnel des demandeurs d'emploi adultes

- par les chargés d'accompagnement PLIE
- Développement de l'emploi local via les **clauses emploi** en partenariat avec les bailleurs sociaux, les communes.
- Développement des partenariats avec les employeurs du territoire.
- Subventionnement de la Mission Locale Grésivaudan Alpes

- **Métropole et de Saint-Martin- d'Hères** pour
 l'accompagnement
 des 16-25 ans.
- Ouverture
 de permanences
 d'information et
 d'orientation sur les
 questions de l'emploi
 et de la formation

chaque semaine dans 6 communes du Grésivaudan (demandeurs d'emploi et salariés).



RÉSULTATS ATTENDUS

Objectif du PLIE et du Département pour l'accompagnement PER (parcours emploi renforcé):

- Une moyenne de 220 personnes accompagnées chaque année dont au moins 75% d'allocataires RSA.
- Un taux de rotation de 35% par an.
- Un taux de sorties positives (sur le nombre de fin de parcours) supérieur ou égal à 50%.
- Le financement d'actions d'accompagnement complémentaires à l'offre de droit commun du territoire.

Objectifs pour la relation entreprises:

- Organisation de la semaine de l'industrie chaque année pour faire connaître le secteur, ses métiers et les opportunités d'emploi aux scolaires et aux demandeurs d'emploi.
- Organisation de 2 événements emploi/an CCLG – Mission Locale Grésivaudan Alpes Métropole et France Travail.



Eau et Assainissement

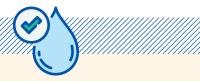


Aujourd'hui

a compétence «eau potable et assainissement» a été transférée à la collectivité au 1° janvier 2018. Le Grésivaudan hérite de réseaux et d'infrastructures entretenus de façon très

hétérogène; hier, un grand nombre de modes de gestion et de tarifs co-existaient au sein du territoire. Aujourd'hui encore, un travail de structuration est en cours à l'échelle de l'ensemble du territoire:

- De nombreuses interactions existent entre la Métropole grenobloise et la communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG) qui se matérialisent notamment par de la fourniture d'eau potable et du transport et traitement d'eaux usées. Environ 1/3 des eaux usées du territoire sont traitées par la métropole.
- Un territoire exposé à des tensions liées au changement climatique illustrées par la sécheresse de 2022.
- Une répartition des usages spécifiques qui pourrait occasionner des conflits.
- Une forte volonté politique pour aboutir à un tarif unique sur le territoire.



Nos politiques publiques au service des transitions

L'eau est au cœur des usages de tous les acteurs qui font le territoire du Grésivaudan (habitants, entreprises, agriculteurs, tourisme...). Afin d'anticiper d'éventuelles tensions à venir et de s'adapter aux changements climatiques, chacun doit s'orienter vers une plus grande sobriété des usages : réductions des fuites, meilleur partage de la ressource, recyclage des eaux grises et usées, optimisation des réseaux "pour limiter les fuites" constituent autant de pistes pour accompagner les transitions.

228 captages

235 réservoirs

58 stations de pompages

1 112 Km de réseau d'eau potable

52,62%

indice global d'avancement de protection de la ressource **47969** abonnés

84,42%
rendement moyen
du réseau
mais de fortes
disparités territoriales

54% de la ressource pour usages domestiques 46% pour usages industriels 0,17% pour usages agricoles

29 stations d'épuration

86 postes de relevage

765 Km

de réseau séparatif

93 Km de réseau unitaire

Axes de travail:

- Une gestion de la ressource en eau pensée en coopération avec les territoires alentours (Grenoble, Chambéry...).
- Une gouvernance de l'eau à l'échelle supra territoriale : projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE).
- Intégration de la problématique de l'eau dans tous les projets, dès leur conception : résilience technique des installations production et économies d'énergie.
- Création d'un observatoire de l'eau à l'échelle du Grésivaudan.

Chiffres clés



AMBITIONS

1 • PRÉSERVER LA RESSOURCE

en eau et organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs, en tenant compte des évolutions climatiques.

2 • LIMITER LES POLLUTIONS

des espaces naturels par une politique d'assainissement volontariste, restituer une eau traitée pour la préservation des milieux et protéger les captages d'eau.

3 • GARANTIR UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE

des différents usages de l'eau, notamment entre les politiques du logement, de l'économie et de l'agriculture.

4 • TENDRE VERS LA RÉUTILISATION DE L'EAU

pour des usages non domestiques donc développer nos capacités de recyclage des eaux usées.

5 • ALLER VERS UN TARIF

UNIQUE en eau et assainissement quel que soit le mode de gestion.



PROJETS

- Adoption
 d'une vision
 intercommunale
 en matière de modes
 de gestion
 sur l'ensemble
 du territoire.
- Amélioration du patrimoine par une politique d'investissement ambitieuse, avec une priorité forte donnée à la mise en conformité des systèmes.
- Poursuite de la fiabilisation des données (base de données usagers, SIG...).

 Approfondissement de la connaissance

des systèmes de l'eau et de l'assainissement sur le territoire du Grésivaudan et au-delà et poursuivre l'harmonisation des niveaux de performance du réseau

- Consolidation de l'organisation d'un service intercommunal de l'eau et de l'assainissement.
- Mise en œuvre du plan d'actions pour la réduction des pertes en eau

(renouvellement patrimonial, recherche de fuites, renouvellement de compteurs).

- Lancement de campagnes pour la réduction des eaux claires parasites.
- Finalisation du projet de mensualisation des factures et développement de l'agence en ligne.





- La fourniture d'un taux de données renseignées par thématiques (adresse/n° de compteur).
- L'amélioration de l'Indice de connaissance patrimonial (indicateur réglementaire Sispea).
- ✓ La mise en conformité des systèmes et vérification avec le taux de renouvellement patrimonial (indicateur Sispea).

- L'atteinte du niveau de conformité réglementaire délivré par la DDT.
- ✓ Tendre vers le 100% de taux de conformité de la qualité de l'eau et améliorer en continu l'indice d'avancement de protection de la ressource.
- ✓ L'amélioration du rendement du réseau et de la performance des stations d'épuration.
- Atteindre un taux de renouvellement patrimonial en adéquation avec la durée de vie des équipements.





Sports et Loisirs



Aujourd'hui

e Grésivaudan bénéficie d'un tissu associatif riche et diversifié au service de la population et gère de nombreux équipements sportifs et de loisirs de qualité et répartis

sur le territoire.

La communauté de communes

La communaute de communes mène des actions majeures dans différents domaines :

- L'apprentissage de la natation pour les enfants du territoire.
- La promotion de la pratique sportive auprès du plus grand nombre.
- L'accueil de manifestations de grande envergure dont elle est le partenaire principal (Coupe Icare, Alpes Grésivaudan Classic...).
- Le déploiement d'un programme d'animations sportives sur ses équipements et dans les différentes communes du territoire.

Dans le cadre de sa charte de partenariat sportif, Le Grésivaudan octroie des subventions aux associations sportives de son territoire ayant un rayonnement intercommunal. Objectif: favoriser une équité d'accès à la pratique sportive de qualité à l'ensemble de la population.

Ces subventions abondent également l'organisation d'événements sportifs qui participent à la valorisation du territoire au-delà de ses frontières. Elle soutient également les athlètes inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau et le sport scolaire via des subventions aux associations UNSS.

Équipements structurants

gymnases
avec une vingtaine
de salles, des plateaux
sportifs attenants,
dont une piste d'athlétisme

boulodrome

terrains de football

2 aires de parapente

base de loisirs camping

Une base de loisirs intégrée au centre d'un projet plus large d'aménagement :

1 camping
1 zone de baignade
1 zone ludique



2 piscines intercommunales couvertes

piscines d'été (en gestion depuis le 1^{er} mai 2023)

Nos politiques publiques au service des transitions

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS

- Mesures visant la réduction de la consommation énergétique afin d'améliorer la qualité des espaces de pratique pour tous les usagers.
- L'intégration des piscines d'été en 2023 va entraîner d'importants travaux de rénovation et de mise

aux normes, pour offrir aux usagers des équipements plus modernes et assurer un fonctionnement technique optimal.

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS

 Promouvoir la pratique du handisport et modernisation des équipements sportifs.

TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES

Grands Événements
Coupe Icare / Ultra trail (UT4M, Échappée Belle)
/ ski alpinisme La Belle Étoile /

Alpes Grésivaudan Classic (cyclisme féminin)

 Valoriser les bonnes pratiques en matière de développement durable en encourageant les associations et les organisateurs en faveur d'événements respectueux de l'environnement.

Chiffres clés



AMBITIONS

- **1 RENFORCER** les actions en matière de sports et loisirs.
- 2 INTÉGRER les enjeux de transition écologique à la politique sportive.
- **3 CONFORTER** la synergie entre les thématiques Sport, Montagne et Tourisme.
- 4 MODERNISER de façon continue les équipements sportifs et de loisirs faisant partie du patrimoine de la collectivité : rénovation énergétique et qualité des équipements
- **5 APPROFONDIR** l'orientation «sport pour toutes et tous».



PROJETS

Poursuivre
 une politique
 sportive ambitieuse
 en formalisant
 une feuille

de route détaillée.

- Développement de la politique d'animation sportive de la CCLG.
- Rénovation et mise en accessibilité des piscines d'été.
- Modernisation de certains équipements, à l'image de

- la reconstruction du gymnase Cucot de Pontcharra afin d'offrir des équipements de qualité pour les usagers.
- Accompagnement approfondi des projets de pratique handisport.
- Accompagnement du développement des pratiques sportives féminines.
- Renforcement des pratiques de

«sport santé».

- Création d'une identité pour la base de loisirs de La Terrasse et construction d'une offre de loisirs diversifiée.
- Optimisation du fonctionnement des équipements aquatiques

et de l'utilisation des ressources avec la mise en place d'une gestion des accès du public par cartes magnétiques.





- Renforcement des subventions en faveur des programmes d'actions «handisport» et «développement durable».
- Augmentation du nombre d'entrées dans les équipements (notamment piscines et base de loisirs).



Tourisme et attractivité



Aujourd'hui

e Grésivaudan
est à la fois
un territoire
résidentiel
et touristique.
Ces atouts
viennent enrichir
un cadre de vie de qualité et
une diversité d'offre d'activités
de loisirs et de pleine nature
de proximité.

- Une fréquentation et une économie touristique fortement dynamisées par les stations de montagne et les stations thermales.
- Une politique d'attractivité volontariste qui repose sur des événements sportifs de renommée nationale et internationale (La Coupe Icare, La grande Odyssée, la Belle Étoile, l'Échappée Belle, etc.), sur la présence d'un tissu économique dense et sur un réseau de services à la population performant.

- Une montée en puissance

des activités de pleine nature qui nécessite leur structuration et leur organisation : espaces d'accueil et d'accès dédiés, actions de sensibilisation et de pédagogie à la conciliation des usages et au respect des espaces naturels...

La valorisation des sites historiques et patrimoniaux du territoire reste à engager, en prenant appui sur les sites structurants et emblématiques (Fort Barraux, Château du Touvet...).



5 stations de montagne

2 stations thermales(les deux seules de l'Isère)

8 camps de base
Portes d'entrées
des activités de pleine nature
en Belledonne

44 000 lits touristiques (14% de la capacité départementale)

186 MILLIONS D'€

de consommation touristique

1650 emplois salariés (soit 5% des emplois salariés du territoire)

Nos politiques publiques au service des transitions

Les politiques touristiques et d'attractivité du Grésivaudan intègrent de manière volontariste les enjeux climatiques et sociétaux à travers différentes dimensions:



- S'appuyer sur le PCAET du Grésivaudan pour décliner une stratégie de tourisme responsable.
- Insérer des programmes de sensibilisation et d'éducation à la transition énergétique et climatique dans l'expérience touristique.
- Engager une stratégie d'accompagnement à la rénovation thermique des bâtiments touristiques.
- Concevoir des produits touristiques de découverte du territoire à destination des habitants et des touristes.

Chiffres clés



AMBITIONS

1 • AFFIRMER Le Grésivaudan comme moteur de la stratégie touristique territoriale, au service de l'économie, de l'emploi local et en soutien aux communes et acteurs du territoire.

2 • STRUCTURER une attractivité touristique respectueuse des ressources naturelles et fondée sur les avantages concurrentiels propre à chacune de nos destinations.

3 • AMÉLIORER le parcours client par une offre de mobilité, d'hébergement et d'équipements qualitative tout en garantissant un tourisme respectueux des espaces et des ressources.



PROJETS

Suite à la mise en œuvre de sa politique touristique 2018 – 2023, Le Grésivaudan a engagé l'évaluation de cette première période afin de définir les orientations stratégiques futures.

Ainsi, la stratégie touristique 2024-2028 se déploie sur 4 axes:

- 1 Définir une identité touristique territoriale forte et différenciante.
- 2 Investir de nouvelles filières structurantes en phase avec les attentes du marché.
- 3 Engager la transformation du modèle économique en faveur d'un tourisme responsable.
- 4 S'organiser pour rendre le territoire collectivement performant.

En complémentarité, la stratégie de structuration des activités de pleine nature poursuit son déploiement à travers :

- La mise en œuvre des plans d'actions pour les 8 camps de base du Grésivaudan (versant Belledonne).
- La structuration des filières d'excellence en Belledonne (itinérance - trail et ski de randonnée).
- L'organisation des pratiques de vol libre, cyclo/VTT, course d'orientation...
- L'accueil le long de la Belle Via.

En parallèle, une feuille de route "attractivité du territoire" est déployée afin d'affirmer l'identité et de renforcer la notoriété du Grésivaudan.

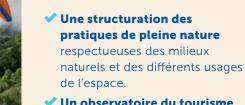
Elle repose sur deux piliers:

- Une économie innovante, diversifiée, source de rayonnement pour le territoire et synonyme d'opportunités pour chacun,
- Un cadre de vie unique, fondé sur un environnement naturel d'exception proposant une offre plurielle empreint de fortes valeurs de solidarité.









- Un observatoire du tourisme en lien avec l'Office de Tourisme communautaire.
- Des bilans annuels de la politique d'aide à l'investissement touristique à destination des communes du territoire.
- Des schémas stratégiques par thématique: attractivité, politique touristique, activités de pleine nature...
- Une évaluation annuelle de la convention d'objectifs formalisée avec l'OT communautaire.
- ✓ Une mise à jour régulière des données liées à l'emploi touristique sur le territoire.
- ✓ Une visibilité et une identification des facteurs d'attractivité du territoire.



Fiche thématique GRÉSIVAUDAN

Environnement, Énergie et Innovation



Aujourd'hui



CLIMAT

Des évolutions climatiques mesurables, qui impactent particulièrement le territoire de montagne : réchauffement des températures, diminution du manteau neigeux, niveau de précipitations maintenu malgré une modification de la fréquence. Des perspectives d'évolution climatiques amplifiées à horizon 2050.

ÉNERGIE

Des consommations d'énergie importantes sur le territoire avec trois secteurs particulièrement énergivores : les transports 31%, l'industrie 26%, et l'habitat 29%. Une augmentation de la facture énergétique du territoire : + de 298 millions d'€ chaque année. Un faible taux de couverture des énergies renouvelables, lié en majorité à l'hydroélectrique. Des émissions de GES majoritairement liées aux transports (50%), en baisse sur les 10 dernières années.

Des émissions de polluants dont les niveaux de concentration respectent les normes.

De faibles capacités de séquestration carbone, malgré les surfaces naturelles importantes du territoire (en lien avec les enjeux du ZAN).

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Le territoire du Grésivaudan est particulièrement exposé aux risques majeurs. Ces risques, dont l'occurrence varie, ont parfois des origines climatiques ou sont liées à l'anthropisation des sols, notamment leur artificialisation. Plusieurs documents élaborés par l'État établissent la nature et l'ampleur de ces risques (Plans de Prévention des Risques, Porter A Connaissance).

Dans ce contexte, la prise en compte de l'environnement passe aussi par la prévention, l'adaptation, et l'anticipation de ces risques protéiformes. La **résilience face aux risques** est une politique publique en expansion. La réglementation nationale fait le constat d'une nécessaire amélioration de la coordination des acteurs territoriaux compte tenu de la récurrence des catastrophes naturelles. Elle impose la réalisation d'un Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS) dans les intercommunalités dont au moins une commune est soumise à un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

MILIEUX AQUATIQUES

Depuis 2019, la compétence **«Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection des Inondations»**

(GEMAPI) a été transférée au Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Isère (SYMBHI). La communauté de communes participe pleinement à la mise en œuvre de cette compétence et reste associée à son pilotage.



Nos politiques publiques au service des transitions

- Planification financière et technique de la rénovation énergétique.
- Recherche de l'efficacité et de la sobriété énergétique (isolation des bâtiments, production d'énergie renouvelable, travail sur les mobilités).
- Rationalisation des contrats d'énergie.
- Développement des énergies renouvelables
- dans les ZAE intercommunales.
- Développement de l'hydroélectricité et du photovoltaïque.
- Développement de nouvelles sources d'énergie.
- Anticipation de probables nouveaux risques

(incendie de forêt, canicule...).

 Réduction de la vulnérabilité multiscalaire (du bâtiment au territoire) face aux risques les plus prégnants (risques sismiques, crues).





AMBITIONS

- **1 PARTAGER** la démarche d'adaptation nécessaire en travaillant en transversalité.
- 2 PRÉSERVER en s'adaptant au changement climatique et aux risques.

3 • DÉVELOPPER

l'innovation au service des transitions en mobilisant les acteurs locaux.

4 • ACCOMPAGNER

les acteurs locaux et les communes dans leurs démarches de transition.

5 • FAIRE de la communauté de communes Le Grésivaudan un acteur exemplaire des transitions sur le territoire.

PROJETS

• Révision du Plan

- Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Il devrait être finalisé fin 2024, pour une durée de 6 ans. Après avoir réalisé un diagnostic et établi une stratégie territoriale complète. un plan d'actions est en cours de construction. Ce document de planification sera soumis à la consultation du public et l'avis de l'État avant son approbation. Adossé au PCAET et au Projet d'Administration, un Plan de Transition Interne
- Mise en œuvre d'un Plan de Protection de l'Atmosphère de la région grenobloise (PPA3) en collaboration avec l'État. Ces applications sont transversales : agriculture, mobilités et transports, énergie et chauffage, etc.

destiné aux agents de

communes est élaboré.

la communauté de

• Le **SYMBHI** a lancé un premier **Programme d'Actions de Prévention des Inondations** (PAPI) pour mener un ensemble d'études sur les affluents de l'Isère. Ses objectifs : améliorer la connaissance

- des cours d'eau analyser la vulnérabilité du territoire aux phénomènes torrentiels - assurer la bonne gestion opérationnelle et administrative des ouvrages de protection existants - établir des plans de gestion pluriannuels et de proposer des stratégies de protection contre les risques de crue. Un second PAPI consacré aux travaux sur ces cours d'eau lui succédera et facilitera l'obtention de subventions. Il permettra la mise en œuvre concrète des aménagements de protection et de gestion.
- Établissement d'une feuille de route «biodiversité». Elle fondera la stratégie et les actions menées pour répondre aux grands enjeux du Grésivaudan: continuités écologiques (trames vertes et bleues, interconnexions entre les massifs, refuges petite-faune, etc.), **Espaces Naturels** Sensibles, pollution lumineuse; nature en ville (désimperméabilisation des espaces publics, plantations...), lutte contre les plantes invasives et les moustiques,

- connaissance et observation territoriale en matière environnementale.
- Développement d'une ingénierie et de solutions environnementales en faveur de la séquence «Éviter Réduire Compenser» (ERC). Une aide est ainsi apportée en matière de compensation écologique des zones humides dégradées.
- Élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) qui doit être approuvé fin 2026 au plus tard. Une étude de pré-cadrage est en cours afin d'établir un diagnostic complet de l'organisation de crise du territoire, d'identifier les forces et les fragilités, de travailler avec les communes pour objectiver les besoins et les attentes, et enfin de disposer d'un temps de co-construction afin de mettre en œuvre une feuille de route pour l'ensemble du bloc communal. Cette feuille de route permettra d'aboutir à l'élaboration définitive du PICS et à ses différentes composantes : annuaires, cellule d'appui intercommunale, outil numérique de gestion des moyens disponibles...

- ✔ PCAET Bilan triennal permettant d'évaluer à court terme la mise en œuvre des actions. En point de repère de la consolidation de la politique environnementale et énergétique du Grésivaudan, le bilan des émissions des gaz à effets de serre est réactualisé tous les trois ans.
- ✔ PPA3 Dispositif organisationnel et technique d'analyse de la qualité de l'air et des pollutions atmosphériques • Évaluation annuelle multiindicateurs réalisée chaque année par la DREAL et Atmo • Évaluation globale de l'évolution du territoire à l'horizon 2025 et des incidences
- potentielles sur la qualité de l'air Fiches détaillant les indicateurs de suivi et leurs responsables.
- ✔ PICS Intégration d'un volet évaluation Répertoire de retours d'expérience (au cœur de la démarche de gestion de crise et de son amélioration continue, notamment au travers des exercices de crise) • Instance de pilotage en charge du bilan présenté au conseil communautaire.
- ✔ PAPI Étude des avancées des actions du SYMBHI, notamment avec le PAPI et les travaux d'entretien. Par ailleurs, l'État veille à l'évaluation des actions menées, en lien avec les subventions qu'il accorde.

Fiche thématique GRÉSIVAUDAN



Solidarités territoriales



'une des priorités
du mandat est
de mettre les
communes au
cœur du projet
communautaire
et de confirmer
que ce sont les 43 communes
du territoire qui font
l'intercommunalité
et non l'inverse.

AMBITIONS

- **1 MAINTENIR** un niveau de confiance élevé au sein du bloc communal.
- 2 CONTINUER à partager le fruit du développement de la communauté de communes au sein du bloc communal, notamment à travers une augmentation significative de la Dotation de Solidarité Communautaire.
- **3 DÉVELOPPER** des services aux communes par l'apport d'appui et d'expertise d'une part et l'accompagnement à l'ingénierie financière d'autre part.
- **4 S'ADAPTER** aux spécificités du territoire : petites communes, centralités et pleine montagne.

En 2022, la communauté de communes s'est dotée d'un Pacte Financier et Fiscal et a réalisé un diagnostic, il ressort de celui-ci :

- Une situation financière globalement saine du bloc communal.
- Des disparités et difficultés plus prégnantes sur les plus petites communes.

Ce diagnostic financier et fiscal a permis de définir les axes suivants afin de répondre aux enjeux du territoire.

AXE 1

renforcement de l'accompagnement financier des communes

La hausse significative de la dotation de solidarité communautaire a été le premier témoin de la volonté de redistribution des fruits de la croissance intercommunale en direction des communes.

Dotation de solidarité

communautaire passée de 16€/habitant à **38€**/habitant la moyenne est fixée à 32€



création de deux fonds de concours

1. Le fonds de concours aux communes de moins de 1600 habitants:

- Soutien aux projets d'investissement des plus petites communes du territoire.
- Intervention couplée du Département de l'Isère et de la
- communauté de communes pour les projets structurants.
- Permet d'abonder la dotation territoriale pour les projets d'investissement des 20 communes de moins de 1600 habitants du territoire du Grésivaudan.

2• Le fonds de concours aux investissements supra communaux:

- Accompagnement financier des investissements des communes dont le rayonnement et la fréquentation dépassent le seul périmètre communal.

AXE 3

création d'une cellule d'ingénierie aux communes

L'objectif de cet axe est d'apporter un appui technique aux communes du territoire.

Il y a deux volets d'accompagnement.



▶ 1^{er} volet

Accompagnement des petites communes du territoire

CONSTATS

- Les secrétaires de mairie ont un rôle primordial dans le fonctionnement des mairies.
- Ce métier connaît une attractivité déclinante plaçant les maires en difficultés pour recruter.
- C'est un métier en tension (classement au premier rang par le Panorama de l'emploi territorial).
- Les centres de gestion et le centre national de la fonction publique territoriale accompagnent les communes pour pallier ces difficultés.

L'ACTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Apporter un appui et une expertise aux communes de moins de 1 600 habitants

- Accompagnement et aide
 à la professionnalisation proposés
 aux communes de moins de 1600 habitants.
- Appui technique apporté sur certains projets complexes.
- Rédaction de fiches métiers sur l'ensemble des domaines d'intervention des secrétaires de mairie pour permettre aux agents nouvellement arrivés d'être plus rapidement autonomes sur leurs missions quotidiennes.

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT

- Comptabilité: opérations annuelles, opérations courantes.
- **Affaires générales** : rédaction et publication des actes réglementaires.
- État civil et cimetières : rédaction des actes, gestion des registres, recensement militaire, gestion du cimetière.
- Organisation et suivi du conseil municipal : ordre du jour, convocation, rédaction du procès-verbal, rédaction des délibérations, transmission en Préfecture.
- **Ressources Humaines** : gestion des carrières, gestion de la paie.
- Marchés publics : passation et gestion des marchés.

▶ 2^e volet

Accompagnement des 43 communes du territoire

1 • L'ingénierie financière

CONSTATS

- Contexte de raréfaction des financements publics, méconnaissance de certaines opportunités de financement.
- Hausse de la complexité administrative, difficultés rencontrées par les communes lors du montage de certains dossiers.

L'ACTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accompagner les communes du territoire dans la recherche de financements pour les projets communaux

- Accompagner la mobilisation des différentes opportunités de financement.
- Optimiser les plans de financement des projets d'investissement.
- Accompagner le montage de dossiers complexes de demandes de financement.

2. La coordination territoriale

Au-delà de ces missions spécifiques, la cellule d'ingénierie aura également un rôle dans :

- La recherche de solutions de mutualisation.
- L'animation de réseaux professionnels.
- La diffusion et la vulgarisation pratique des actualités réglementaires et communautaires.

